



Helsana

ACCORD ASGI - HELSANA

Formulaire d'adhésion au contrat collectif 1 formulaire par personne

Nom : _____ Prénom : _____

N° ID : 2000 - _____ Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : _____

Rue : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____ Tel : _____

Banque : _____ Lieu : _____

N° IBAN : CH

Assurance Maladie Base (LAMAL)*

N° de Police : _____

Assurances complémentaires (merci de cocher) *

Top et Sana Completa

Montants des remboursements annuels :

Adultes : CHF 65.- (cotisation payée avant le 31 juillet)
 CHF 30.- (cotisation payée entre le 1^{er} août au 30 septembre)

Enfants, juniors, étudiants : au prorata de la cotisation annuelle

*Conditions ASGI-Helsana :

- Pour bénéficier du remboursement dès l'année en cours, le membre ASGI doit s'être acquitté de sa cotisation et être entré dans l'accord collectif **avant le 31 juillet**.
- Passé le délai **du 31 juillet**, le remboursement sera effectué dès l'année suivante.
- Les remboursements sont effectués en avril, puis tous les 2 mois pour les nouvelles entrées dans l'accord.
- Le rabais sur les assurances complémentaires est effectif dès l'entrée dans le contrat collectif.
- Obligatoires : Assurance maladie chez Helsana **et** assurance complémentaire Top et Sana ou Completa.

Lieu, date : _____